



**COMITÉ
SARTHE**

ASSEMBLEE GENERALE VENDREDI 15 OCTOBRE 2021 A RUAUDIN

MANDAT CLUB OMNISPORTS

(Concerne un comité de direction d'une association omnisports qui donne mandat au président de la section TENNIS conformément à l'article 81-D RA)

Le comité de direction de l'association _____.

A décidé de donner mandat à M/Mme _____.

Président de la section Tennis Licence N° _____

- aux fins de représenter l'association à l'Assemblée Générale du Comité Départemental de la Sarthe fixée au 15 octobre 2021.
- Et, l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre au nom de l'toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus au dit ordre du jour.

Fait à _____, le _____

**Signature du président de l'association omnisports
précédée de la mention manuscrite**

« *Bon pour pouvoir* » :

**Signature du mandataire précédée de
la mention manuscrite**

« *Bon pour acceptation* » :

**TOUT MANDATAIRE DOIT ETRE EN MESURE DE PRESENTER SA LICENCE 2022 DELIVREE PAR L'ASSOCIATION
REPRESENTEE AINSI QU'UNE PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE (CNI, PASSEPORT OU PERMIS DE CONDUIRE)**